

PLAN COMMUNAL DU ZONAGE PLUVIAL

Commune :
BREUILLET

Réalisé le : 13 janvier 2022
Modifié le : 7 juin 2022
Approuvé le : 08 février 2023



0 0,25 0,5 km



Légende

- Limites de la CARA
- Limites communales
- Bât
- Limites parcellaires
- Réseau hydrographique principal
- Réseau hydrographique en marais
- Surface en eau

Règles de période de retour minimale à assurer pour le dimensionnement des rétentions à prévoir

- 20 ans
- 50 ans

Périmètres de protection des captages d'eau potable

- Périmètre de protection rapprochée

Zones à risque ruissellement identifiées

- Zones de dépressions topographiques

Axes de ruissellement/cheminement des eaux alimentés par un bassin versant d'au moins :

- Alimenté par un bassin versant d'au moins 10 ha
- Alimenté par un bassin versant d'au moins 30 ha

